

Projet
pédagogique
10/13 ans
périodes
scolaire et
vacances

1) Présentation territoire

2) Présentation secteur 10/13 ans

3) Objectifs éducatifs et pédagogiques

4) Fonctionnement

5) Évaluation

1) Présentation du secteur 11/13 ans

Accueil 11 / 13 ans

Cet accueil répond aux besoins des jeunes de CM2/6ème/5ème. Il résulte de l'interrogation des responsables du pôle enfance jeunesse, et des animateurs qui souhaitent adapter l'offre de loisirs, à ce public, entre deux âges, en demande à la fois d'autonomie et d'un cadre sécurisant. Les CM2/6èmes/5èmes ne se retrouvent plus dans le découpage traditionnel de l'offre de loisirs : l'alsh enfance 3/11 ans et le l'accueil jeunes : 12/17 ans. Les moins de 13 ans souhaitent être consultés, ils revendiquent une position d'acteur et de négociateur. Ils ne veulent plus être assimilés à des petits et se démarquent de ce qui est proposé à l'alsh. Mais pas encore Grands, ils ont du mal à cohabiter avec les adolescents, et ne sont pas forcément mûrs pour les activités de l'accueil jeunes. La passerelle des : CM2/6èmes/5èmes sera un espace de liberté et de négociation La passerelle indiquera la transition entre l'alsh enfance et l'accueil jeunes Un principe : une souplesse basée sur le libre choix des activités, l'implication dans une démarche de projets et la négociation entre enfants et animateurs. La passerelle est un lieu de transmission de valeurs éducatives ayant trait à la vie en collectivité et répondant aux principes fondateurs de l'éducation populaire (respect, tolérance, initiative, citoyenneté...).

Public visé

Les jeunes scolarisés du CM2 à la 5ème et les jeunes hors commune lorsqu'il reste des places pour les activités et les séjours. Cet accueil permettra une rencontre entre deux âges, celui de l'école élémentaire et du collège. Inquiétudes et questionnements pour les uns, expériences et vécus pour les autres, des échanges et des activités communes permettront aux jeunes d'aller vers l'autonomie.

2) Objectifs éducatifs et pédagogiques

Les intentions éducatives :

Le Centre Social et Culturel des Barolles, à l'image des autres centres sociaux reposés sur le projet social agréé par la CAF du Rhône. Celui-ci est valable pour la période du 30 juin 2015 au 30 juin 2019. Ce document est un résumé du projet actuel qui prend en compte uniquement les axes et objectifs à atteindre pour la période citée.

- Accueillir dans et hors les murs, en portant attention au fond et à la forme
- Accompagner les habitants vers l'autonomie et la responsabilisation
- Valoriser les mixités

La méthode choisie est d'engager les jeunes dans une dynamique de projets, condition idéale pour faire notre travail éducatif. Notre travail consiste à représenter au sein de nos animations l'ensemble des repères (lois, limites, possibilités, ouvertures) que nous retrouvons dans la société. C'est donner aux jeunes les moyens de comprendre son environnement, d'en devenir acteur : c'est devenir citoyen.

Il nous paraît important de reconnaître la culture d'origine de chaque jeune et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures. C'est lui permettre de vivre sa culture comme une richesse, pour lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre. A une époque où le phénomène de repli identitaire se développe, notre travail d'animateur est de promouvoir le droit à la différence, tout en respectant le principe de la laïcité (qui est de permettre à chacun de vivre et de s'épanouir sans s'enfermer dans un particularisme qui soit culturel, social ou religieux).

Dans ce sens, nous considérons que les parents sont nos partenaires privilégiés, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. Notre exigence est donc la reconnaissance de la place centrale et du rôle déterminant des parents dans le projet du centre social.

Conception des activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que le jeune va se construire, apprendre à maîtriser son environnement, développer ses capacités.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités qui répondent au mieux aux besoins des jeunes et porteuses de sens.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres, de vie, outils et matériaux, autres jeunes et adultes...)

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une chaîne afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Rôle et attitude des animateurs :

Auprès des jeunes

- Il est garant de la sécurité physique et affective des jeunes.
- Il est à leur écoute et répond à leurs demandes.
- Il facilite l'expression du public.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il sait mettre de la distance pédagogique (différence entre un adulte et un jeune)
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge du public.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les jeunes en tant qu'individu à part entière.

- Il fait part à son responsable des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles au bon déroulement des activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation, intermédiaires et de bilan.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec son référent.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents et les partenaires

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il travaille en partenariat avec les autres membres des autres secteurs, les parents et les autres acteurs de terrain.

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux

- Permettre aux jeunes de découvrir et d'exploiter, au maximum, leurs capacités physiques et intellectuelles, pour qu'ils aient confiance en eux et se construire ainsi une vie future dynamique et enrichissante.
- Donner aux jeunes les moyens de comprendre son environnement, d'en devenir acteur : qu'il se considère et soit reconnu comme un citoyen.
- Soutien à la parentalité car nous reconnaissons la place centrale et le rôle déterminant des parents dans le projet du secteur jeunesse.

Objectifs intermédiaires

- Favorise le passage de l'enfance à la pré adolescence

En organisant des passerelles avec le secteur enfance.

- Favoriser la place des prés ados au sein de la structure

En accueillant les jeunes au sein du centre social

En impliquant les jeunes sur des échanges inter secteur

- Favoriser l'autonomie et la responsabilité du jeune Développer la vie en collectivité

En donnant aux jeunes les moyens d'être acteur de leurs loisirs en leurs laissant le choix de certaines activités

En soutenant les initiatives des jeunes

- Favoriser le partage et l'esprit d'équipe Favoriser le lien social

Mettre en place des activités visant créer et dynamiser la relation des individus dans le groupe

Donner la possibilité aux jeunes de rencontrer des personnes du territoire, de l'extérieur et de différents horizons

- Favoriser la mixité

Mettre en place des activités où filles et garçons s'y intègrent

Valoriser et reconnaître la culture de chaque jeune à travers des activités artistiques, culturelles et sportives

Ouvrir les jeunes à d'autres cultures à travers des activités artistiques culturelles et sportives

- Favoriser les liens avec les parents.

Mettre en place des temps où les parents sont conviés

Etre à l'écoute des retours des parents

Proposer des activités avec la participation des jeunes et parents

3) Fonctionnement

Les moyens :

Moyens humains :

Sur le secteur enfance/jeunesse nous avons la présence d'un coordinateur, d'une référence enfance et d'un référent jeunesse. Trois animateurs permanents. Enfin des animateurs vacataires peuvent intervenir pour renforcer l'équipe.

Moyens matériels :

1 mini bus

Trois salles d'activités

Un auditorium

Un gymnase

Les horaires :

Les mercredis le public est accueilli de 14h00 à 18h00

Les vacances en matinée l'accueil est ouvert de 14h à 12h et l'après midi de 14h00 à 18h00

Pour les jeunes qui le souhaitent, une possibilité de rester manger est offerte. Cependant le repas devra être fournit par le public.

Les horaires sont susceptibles d'être modifié en cas de sortie, de soirée ou de projet spécifique.

Les inscriptions :

Pour avoir la possibilité d'être accueilli au centre social, le jeune devra dans un premier temps être adhérent de l'association. Il devra ensuite remplir une fiche sanitaire. Le prix à payer pour les vacances ou les mercredis est variable en fonction des activités proposées.

4) Evaluation

Critères quantitatifs	Indicateurs	Commentaires
Participation du public	Nombre de jeunes présent	
Fréquences	Au moins 50% du temps avec minimum 6 jeunes	
Nombres de rencontres avec d'autres tranches d'âges	Au moins une rencontre	

Critères qualitatifs	Indicateurs	Commentaires
Satisfaction du public	Nombre de jeunes présent	
Participation du public	Au moins 50% du temps avec minimum 6 jeunes	
Respect du cadre	Au moins une rencontre	
Qualité des échanges avec d'autres tranches d'âges		

Outils d'évaluation :

- Fiches statistique
- Réunion
- Retour oral et écrit des jeunes, parents et animateur
- Echanges avec les partenaires